

Séance du mercredi 31 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GERMAIN Sylvain, Maire.

Membres présents :

Mr Sylvain GERMAIN, Mr Jean-Marc EVRARD, Mr Olivier RUBIGNY, Mme Michèle HEMARD, Mr Philippe CNUDE, Mr Pascal VIGIER (arrivé à 18h45), Mme Corinne DELATTRE (arrivée à 18h45), Mr Patrick VAN DAELE, Mme Claudy DENAIN, Mr Jean-Claude LAMOISE, Mr Maurice HERMENT.

Membres absents :

- Mme Rucquoy (pouvoir à Mr Germain Sylvain),
- Mr Vianney MULLIEZ.

Le quorum (sept-7) est atteint puisque 9 conseillers sont présents: le Conseil Municipal peut légalement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

- ↳ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- ↳ Désignation d'un secrétaire de séance
- ↳ Contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'étude comparative des solutions d'amélioration de l'alimentation en eau potable
- ↳ Demandes de subventions pour l'étude comparative des solutions d'amélioration de l'alimentation en eau potable
- ↳ Questions diverses

A – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des membres élus présents (10 voix POUR).

B - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mr Jean-Marc Evrard secrétaire de séance à l'unanimité des membres élus présents (10 voix POUR).

C – CONTRAT D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR L'ÉTUDE COMPARATIVE DES SOLUTIONS D'AMÉLIORATION DE L'EAU POTABLE

Arrivée de Mme Delattre et Mr Vigier à 18h45.

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune souffre d'une problématique nitrates pour laquelle elle est mise en demeure depuis février 2021 par la commission européenne de distribuer une eau ne dépassant pas les limites réglementaires. La commune d'Esquennoy est ainsi à la recherche d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage afin de comparer les différentes solutions d'amélioration de l'eau potable, puis, le cas échéant, de l'assister dans la phase exécution. Après un envoi à 9 bureaux d'études, seuls 2 devis nous sont parvenus :

Altereo : tranche ferme (comparaison des solutions) : 13 746,00 TTC
tranche optionnelle (amo) : 32 930,40 TTC
total : 46 676,40 TTC

Berim : tranche ferme (comparaison des solutions) : 21 720,00 TTC
tranche optionnelle (amo) : 14 640,00 TTC
total : 36 360,00 TTC

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité des membres élus présents (12 voix POUR) :

- **DE CONFIER** une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à Berim pour l'étude comparative des solutions d'amélioration de l'alimentation en eau potable,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention avec Berim pour cette mission qui s'élève à 21 720,00 TTC pour la tranche ferme et 14 640,00 TTC pour la tranche optionnelle (XXX euros),
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget Eau et Assainissement,
- **D'INSCRIRE** cette décision sur le registre des délibérations sous le numéro **2023-25**.

D – DEMANDES DE SUBVENTION POUR L'ÉTUDE COMPARATIVE DES SOLUTIONS D'AMÉLIORATION DE L'EAU POTABLE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter des demandes de subventions à nos partenaires financiers que sont la CCOP, le CD60 ainsi que l'AEAP pour l'étude comparative des solutions d'amélioration de l'alimentation en eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (12 Voix POUR) :

- **DECIDE** de solliciter une aide de la CCOP pour obtenir une subvention au taux maximum et la plus élevée possible pour l'étude comparative des solutions d'amélioration de l'alimentation en eau potable,
- **DECIDE** de solliciter une aide du CD60 pour obtenir une subvention au taux maximum et la plus élevée possible pour l'étude comparative des solutions d'amélioration de l'alimentation en eau potable,
- **DECIDE** de solliciter une aide de l'AEAP pour obtenir une subvention au taux maximum et la plus élevée possible pour l'étude comparative des solutions d'amélioration de l'alimentation en eau potable,
- **D'INSCRIRE** cette décision sur le registre des délibérations sous le numéro **2023-26**.

E - QUESTIONS DIVERSES :

1/ Prochains conseils :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il y aura 2 réunions vendredi 9/6/23 ; la première à 18h30 pour la désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 24/9/23 ; il faut 3 titulaires et 3 suppléants ;

la seconde à 19h pour délibérer sur d'autres points à l'ordre du jour.

2/ Réseaux eaux usées et eaux de pluie :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la station d'épuration semble fonctionner correctement ; les roseaux poussent aussi correctement : des essais de garantie auront lieu la semaine prochaine. Par contre, nous avons eu des problèmes avec les pompes de relevage en raison de la présence de lingettes (photo) dans le réseau des eaux usées qui ont créées un dysfonctionnement de la mise en route des pompes. De plus, ces lingettes obstruent les pompes qui perdent de l'aspiration pouvant même aller jusqu'à une détérioration de la pompe (pouvant donc entraîner des frais financiers à la charge de tous sur l'assainissement); il est donc indispensable de ne pas jeter de lingettes dans les toilettes. Un courrier de l'entreprise Creastep a été distribué pour rappeler les recommandations pour un bon fonctionnement des pompes de relevage et de la station d'épuration.

Les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux de pluie commenceront au 2^e semestre 2023.

La commune est en contact avec l'ADTO-SAO pour la dépollution du TAM : une étude bathymétrique sérieuse doit être faite pour évaluer la quantité et la qualité des boues à dépolluer.

3/ Haie du tour de ville :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les 5 arbustes coupés ont été replantés.

4/ Erosion, coulée de boue et ruissellement des eaux de pluie :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le BRGM des Hauts de France a présenté le 2 mai à la CCOP les résultats de son étude sur les ruissellements et coulées de boues. Nous avons rappelé que l'axe de ruissellement sur Villers-Esquennoy est prioritaire ; ce travail doit être le point de départ de préconisations de travaux pour limiter ces risques que nous devons recevoir sous peu : plantation de haies en concertation avec les agriculteurs, dimensionnement des ouvrages existants et à prévoir.

5/ Chaufferie salle des sports :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Apave est passée sur place et doit nous remettre son rapport de préconisations pour se mettre en conformité pour la commission de sécurité.

6/ Inauguration de salle des sports et du citystade :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'inauguration est prévue le 16/9 à 15h en présence de Nadège Lefebvre, présidente du CD60. Madame la sous-préfète de Clermont a aussi été invitée mais ne pourra venir en raison de la réserve de 3 semaines avant les élections sénatoriales.

7/ Douches salle des sports :

Prévoir un programmateur hebdomadaire pour une mise en route les we de compétitions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

~~~~~

**Signatures**

|                                  |                                        |
|----------------------------------|----------------------------------------|
| <b>M. Sylvain GERMAIN, Maire</b> | <b>M. Jean-Marc EVRARD, Secrétaire</b> |
|----------------------------------|----------------------------------------|